

Internet sera ' l'outil universel des relations inter-entreprise '

Dans un monde où tout va si vite, le Web fait figure de moteur et les entreprises en sont les pistons. Il est l'outil qui va permettre et qui dans un sens permet déjà de révolutionner les méthodes et les techniques de travail des groupes qui sont, comme le précise l'étude de Jean-Michel Yolin, ingénieur des Mines,

*« confrontées à deux défis de taille: la mondialisation de l'économie et l'accroissement de l'intensité de la concurrence. » Avec la toile, « les sociétés sont plus flexibles et réactives », précise le texte. La conquête de nouveaux marchés dans une ère où la concurrence est de plus en plus importante: « conduit à des évolutions structurelles comme l'aplatissement des hiérarchies, les flux tendus, la personnalisation des produits, l'organisation en réseau, la transparence et l'accès beaucoup plus large à l'information. » Internet, qui est un standard mondial de communication, avant d'être un réseau ou un ensemble de technologies, permet en effet tout à la fois : -de gagner en productivité et en réactivité dans la gestion interne et dans les relations interentreprises ; -d'ouvrir aux entreprises des marchés nouveaux. Les technologies Internet concernent toutes les fonctions de l'entreprise: vendre, se faire connaître, trouver des partenaires, etc. ; -en outre, le web permet aux entreprises de faire des économies considérables tant sur les développements informatiques que sur les télécommunications. **La toile est au c?ur de la stratégie des entreprises de demain** Selon l'étude présentée par Jean-Michel Yolin, toutes les entreprises n'ont pas conscience des possibilités réelles de la Toile. D'après lui, les anecdotes relatées par les webzines (le piratage ou la pornographie) ne sont que l'ombre qui cache la forêt, « l'écume du sujet ». Sans doute serait-il plus significatif, de mettre en avant : -la réduction de 20 % du coût d'un avion (dont la conception et la construction concernent un très grand nombre de PME), par réduction drastique des coûts de traitement de l'information ; -l'économie d'un milliard de dollars attendue du projet d'extranet de l'industrie automobile américaine (ANX) ; -la division par 6 du temps nécessaire pour réaliser un moule pour pièce plastique ou pour adapter une proposition à l'export pour une usine d'incinération grâce à des liaisons beaucoup plus efficaces avec le client ; -la capacité de négociation que représente la communauté des acheteurs de fuel de Genève. « Toutes les entreprises, même les plus petites, même celles qui ont le sentiment de bénéficier d'une protection géographique, nous paraissent potentiellement concernées. » « Internet, outil de démultiplication de la concurrence et de développement du pouvoir des consommateurs est autant porteur de menaces redoutables que de potentialités de croissance pour nos entreprises, mais il doit être bien clair que la passivité nous priverait des opportunités sans pour autant nous en épargner les dangers notamment en matière d'emploi. Internet n'est pas une mode ou un événement dont on peut décider de se tenir à l'écart », précise Jean-Michel Yolin dans la conclusion de son rapport Une enquête de l'Insee montrait que les entreprises industrielles de moins de 20 salariés « branchées » connaissent une croissance double des autres, tant pour le chiffre d'affaires que la valeur ajoutée et l'emploi. Elles exportent 60% de plus et assurent des rémunérations de 15% supérieures. **La mission des Pouvoirs Publics** Il n'en reste pas moins que les Pouvoirs Publics ont un rôle important à jouer pour créer un contexte favorable au développement d'Internet, lever les facteurs de blocage, sensibiliser aux enjeux et accompagner les efforts de ceux qui tracent le chemin. D'ailleurs, la plupart des pays industrialisés, avec au premier*

rang les États-Unis ou la Suède, mènent ainsi des politiques publiques très actives dans ce domaine. Jean-Michel Yolin propose donc une liste des actions à réaliser pour permettre l'essor de l'Internet dans la société dont nous présentons les points essentiels : Les pouvoirs publics doivent tout d'abord créer un environnement général propre au développement d'Internet : - développer des infrastructures prenant en compte la politique d'aménagement du territoire et le renforcement de la cohésion européenne : ils ne peuvent désormais plus se défaire de cette mission sur un opérateur chargé d'une mission d'intérêt général. Cela implique le développement de compétences nouvelles au niveau régional ; -assurer une concurrence transparente et sans entraves dans les télécommunications pour permettre à nos entreprises de bénéficier de services innovants, de qualité et à un coût raisonnable ; -adopter des normes européennes pour le cryptage, en finançant si nécessaire, dans le cadre d'une politique de souveraineté, la mise sur le marché d'algorithmes non contrôlés par une puissance extérieure à l'Europe (dans la logique de appel d'offre Oppidum lancé en 98) ; -dématérialiser les procédures administratives et rendre accessible sur Internet les informations produites par l'Etat ; -aider les PME à profiter de la publication sur le WEB des appels d'offres publics au niveau européen, et gérer l'exécution des marchés par échange de données selon les standards Internet (ebXML) ; -favoriser, en encourageant le développement de réseaux de Business Angels, la création ou le développement des entreprises capables de créer des emplois nouveaux ou d'apporter les outils matériels ou logiciels nécessaires au succès des projets des PME ; -faire évoluer notre droit pour permettre l'utilisation de ce nouvel instrument des relations commerciales et participer activement à l'élaboration du droit international ; -introduire Internet à tous les stades de la formation initiale et continue et amplifier les actions menées dans les écoles relevant du ministère. Dans l'opinion publique le développement de l'Internet est plébiscité en tête des espoirs pour le prochain millénaire (56% d'opinions favorables), enquête « *Les Echos* » (nov 1999). Il n'est que de voir le succès des jeunes Français en Californie pour ne nourrir aucun complexe en ce domaine. L'étude du « *World Economic Forum* » confirme d'ailleurs l'excellence de notre compétence technique (4ème position) mais situe notre handicap dans l'incapacité de nos managers à utiliser pleinement les outils disponibles (19ème position). « *Une action résolue doit donc être engagée selon les lignes tracées plus haut avec la préoccupation permanente de rester à l'écoute des propositions venant du terrain et de se tenir informés des réalisations dans les autres pays. Il convient en effet d'être en mesure d'adapter nos actions aux évolutions qui surviennent à un rythme sans commune mesure avec ce que nous avons pu connaître dans le passé* » conclut l'auteur du rapport.